

Résolution adoptée

Séance plénière du 9 juillet 2025

Transition écologique, la société civile appelle à maintenir le cap

Déclaration du groupe Environnement et nature

Loi Duplomb. Appel à abandonner le financement des ENR au profit du seul nucléaire. Droit de l'environnement sacrifié sur l'autel d'un « choc de simplification ». Détricotage de l'évaluation environnementale. Offensive contre le Pacte Vert. Surveillance et pénalisation de la militance environnementale. Présomption de « non-intentionnalité » des atteintes à l'environnement. Proposition de raboter les réductions fiscales pour les dons aux associations. Tentative de museler le débat public pour accélérer les projets industriels.

Nous sommes au cœur de la pire régression de ce que nous pensions être des « acquis environnementaux ». Plutôt que de s'affirmer en leader dans une vision de long terme, la France semble préférer se laisser dériver dans le courant d'un multilatéralisme qui défaille. Au point que certains reprochent désormais au CESE de trop parler d'environnement !

Ne nous trompons pas sur ce qui est en train de se passer : L'environnement est en première ligne de l'impératif démocratique. S'il ploie, s'il s'effondre en tant qu'objet de politique publique, ce sont les libertés fondamentales qui seront les prochaines cibles sur la liste de la grande régression.

A vrai dire, ce processus est déjà prévu. Certains travaillent à sa planification en prévoyant le financement de réseaux réactionnaires, en pesant sur les médias et en contestant la méthode et les résultats scientifiques sur tous les fronts, des réseaux sociaux aux chambres délibératives en passant par les territoires.

Aussi, il est fondamental que cette résolution rappelle que l'indépendance des organismes scientifiques, comme le débat contradictoire, sont constituant de l'Etat de droit. A l'heure où la France est promise à un réchauffement de +4°, dont les impacts sur notre modèle économique et social sont effroyables, il est fondamental aussi que cette résolution rappelle l'impératif de tenir bon sur la planification écologique, sur la sobriété et sur les investissements d'avenir. Il est fondamental enfin qu'elle rappelle le fait que la perte de biodiversité menace 80 % de nos emplois.

Nous remercions les rapporteurs qui ont su trouver le ton juste pour cette résolution, celui de la gravité qui convient aux circonstances.